"Les principes passent avant les hommes: *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*"

L'évêque de Dijon conteste le bien fondé des appréhensions manifestées par M. Brunetière. Où sont ceux qui rêvent d'une Eglise nationale? demande-t-il. Faut-il les chercher parmi les croyants? Non sans doute. Pas davantage parmi les indifférents qui n'ont aucun souci des questions religieuses. Mais "la plupart de nos hommes politiques caressent le même espoir," ajoute-t-on. "Lesquels? Et croyez-vous qu'à nourrir un tel rêve, ils fussent vraiment bien *politiques*? Parlez-vous de nos hommes d'Etat? Je n'ai pas la charge de les défendre, et n'ai point mes entrées dans leurs conseils. Des membres du présent ministère je n'ai l'honneur de connaître aucun en personne, à l'exception de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts auquel je fus convié à rendre mes devoirs lors du voyage qu'il fit à Dijon l'an passé. Mais je lis leurs discours, je tâche, parmi les quelques parlementaires qui les connaissent, de me renseigner touchant leurs desseins. Je n'ai pas entendu une fois qu'on leur prêtat celui-là, et je me l'explique aisément... J'attends des sectaires toutes les erreurs, mais je n'admets pas qu'un homme d'Etat fût *politique* s'il rêvait un instant de se heurter à cette armée compacte et résolue que nous sommes. Quelques monarques tout-puissants, croyant leur race pour longtemps affermie sur le trône, ont-ils conçu ce rêve? Il n'est pas venu à terme, en tous les cas. Mais qu'une démocratie, essentiellement impersonnelle, s'applique à cette œuvre formidable, je ne le redoute pas."

Ce passage de l'allocution du vénérable prélat provoque presque irrésistiblement une question respectueuse: Mgr Le Nordez a-t-il oublié que ce n'est pas un monarque, mais une assemblée dominée par l'esprit démagogique, qui a décrété la Constitution civile du clergé français en 1790?

Poursuivant sa critique, l'évêque de Dijon relève vive-